TELEGRAPHIE

Service spécial

LEGISLATURE DE QUEBEC

Québec 3

La seance est ouverte à 3 hrs p.m.

Après quelques interpellations, faites au gouvernement, M. LALIBERTE reprend le débat sur la question Riel.

Son discours n'offre rien de remarquable. Il termine en disant que si le comté de Lotbiniere n'a pas fait de démonstration à la suite de l'exécution de Riel, c'était pour ne pas froisser son ancien représentant, M. Joly.

M. NANTEL a prononcé l'un des meilleurs discours que l'on ait entendus depuis que le débat est commencé.

Il a dit que si l'on remarquait quelques contradictions dans la presse conservatrice au sujet de l'affaire Riel, c'était sur des questions de faits et non pas de principes. La presse conservatrice française a toujours combattu la rébellion comme étant contraire à la loi divine et humaine.

Au début, l'honorable M. Beaubien et l'*Etendard* ont condamné le soulèvement, mais plus tard ils ont été inconséquents au point de l'excuser et même de l'approuver.

Si la presse conservatrice a protesté au commencement contre l'exécution de Riel, c'est parce qu'on l'avait induite en erreur en lui représentantque le gouvernement avait cédé aux instances des orangistes.

Les Canadiens français ne doivent pas faire de la question Riel une question nationale. Riel n'a jamais personnifié ni notre religion ni notre race ; il n'était pas même l'interprète des sentiments des Métis puisqu'il a dû avoir recours aux menaces pour les décider à prendre les armes.

Les libéraux ont essayé de faire de Riel un martyr, mais il faut remarquer que les Métis, dont Riel se prétendait le chef, n'ont jamais pleuré sa mort ni fait une seule démarche en sa faveur.

Comment les libéraux peuvent-ils prétendre que la question Riel est une question nationale, quand, après tous les appels hypocrites qu'ils ont faits au pays, ils n'ont réussi qu'à recueillir $1,700 pour sa défense et sa famille ?

En 1872, les libéraux reclamaient une amnistie en faveur de Riel et Lépine, et en 1874 ils disaient qu'il méritait la mort parce qu'il avait mis Scott à mort. Qui nous répond que le parti ne changera pas encore d'opinion demain, s'il croit de son intérêt de le faire.

Le député de Terrebonne cite des discours de MM. Wallace, Rykert et autres pour démontrer que les Orangistes n'ont rien eu à faire avec l'exécution Riel. Il termine en disant que sir John A. Macdonald avait suivi les principes du parti conservateur en matière constitutionnelle, tels que définis par sir Georges Cartier et sir Etienne Paschal Taché, deux hommes dont la mémoire est vénérée par les Canadiens-français.

Après un discours de l'honorable M. Marchand, M. Dorais propose l'ajournement du débat.

M. CAMERON qui n'est pas un partisan de la cause de Riel, demande si ce débat va durer longtemps encore ?

L'honorable M. TAILLON répond que vu qu'on ne peut s'expliquer pourquoi le débat a été commencé, il ne peut dire quand il se terminera.

La séance est levée à 12.30 heures.

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 3—Un incendie s'est déclaré, ce matin, dans la pharmacie de M. Morrison ; pertes considérables.

—L'ouverture de la cour d'appel a eu lieu, samedi, sous la présidence de Son Honneur le juge en chef Dorion.

—A une assemblée du barreau tenue à huis-clos au palais de justice samedi les élections pour l'année courante ont donné le résultat suivant : bâtonnier, l'honorable D. A. Ross, C. R ; trésorier, D. J. Montambault, C. R. ; Syndic, C. A. Morrisset, C. R. ; secrétaire, R. J. Bradley, C. R., conseil, les honorables F. Langelier, C. R., G. Irvine, C. R., Blanchet, C. R., MM. Malouin, C. R. Dunbar, C. R. Bossé, C. R., C. N. Hamel et W. J. Miller.

Incendie

PRINCEVILLE, Ont., 3—Le moulin à farine de M. R. McGowan a été réduit en cendres, samedi soir ; pertes $10,000, en partie couvertes par les assurances ; cause de l'incendie inconnue.

ETATS-UNIS

Les grèves aux Etats-Unis

CHICAGO 3—La grève des ébénistes est passée du contrôle de ses anciens chefs qui se tenaient dans les limites de la légalité à celui d'une couple d'agitateurs. A une assemblée des grévistes, hier, on a lu une communication des patrons offrant à leurs employés à Chicago, Cincinnati, Saint-Louis et Denver de réduire la journée de travail à 8 heures avec une augmentation de 10 pour cent sur les anciens salaires. Il s'engagea alors une discussion animée.

La majorité paraissait disposée à accepter quand, au moment critique, Hansen, président de l'Union des ébénistes, et Stalknacht, agitateur de profession, s'élevèrent en termes violents contre l'idée d'accepter quoi que ce soit. Le vote fut pris et l'offre repoussée.

CINCINNATI, O. 3—La démonstration organisée pour hier par les "comités d'agitation" de certaines unions ouvrières a été un fiasco.

Washington, 3 — Aujourd'hui, les macons, briqueteurs plombiers et peintres en bâtiments se sont mis en grève pour obtenir que la journée de travail soit réduite à 8 heures.

Louiseville, Ky., 3—Ce matin, 900 ouvriers employés dans 11 fabriques de meubles ont quitté leurs ateliers. Ils demandent que la journée de travail soit réduite à 8 heures, sans déminution de gages.

New-York, 3— Les ouvriers employés dans les fabriques de meubles se sont mis en grève pour obtenir que la journée de travail soit réduite à 8 heures. Les membres de l'Union des manchonniers qui se sont mis en grève aussi disent que 4 établissements ont fait droit à leur demande.

NEWARK, N. J., 3—On a refusé de se rendre à la demande des charpentiers qui voulaient que la journée de travail fut réduite à huit heures, et 900 d'entre eux ont quitté l'ouvrage ce matin.

CHICAGO, 3—Fairbank, Canning et Cie., en sont venus à une entente avec leurs employés en consentant de ne pas réduire les gages de ceux qui gagnent moins de $2 par jour ; tous ceux qui gagnent plus de $2 seront payés comme si la journée de travail était de neuf heures.

La maison Morrell a aussi règlé le différend avec les ouvriers aux mêmes conditions.

La moitié des employés de la maison McCormick seulement se sont rendus à l'ouvrage ce matin. La maison leur a fait annoncer que la journée de travail serait reduite à huit heures, avec gages d'une journée de dix heures, jusqu'à ce qu'elle ait constaté si la chose était praticable ou non.

MILWAUKÉE 3—Cette après-midi, 1500 grévistes ont envahi les ateliers du chemin de fer à West Milwaukee et forcé 2,000 ouvriers employés dans ces ateliers de quitter l'ouvrage.

BOSTON 3—Quatre mille ouvriers, comprenant des charpentiers et plombiers se sont mis en grève aujourd'hui pour obtenir que la journée de travail soit réduite à huit heures.

A midi, douze maisons avaient consenti à accorder cette demande et 1200 ouvriers sont retournés à l'ouvrage. Douze autres maisons ont promis d'en faire autant. On dit que plusieurs autres maisons vont faire droit à la demande des ouvriers.

CHICAGO, 3—Les grévistes ont attaqué la manufacture McCormick cette après-midi, mais ont été repoussés par la police.

Pittsburg, 3—Les maçons, charpentiers et platriers de cette ville se sont mis en greve aujourd'hui pour obtenir que les heures de travail soient diminuées. Les grévistes sont au nombre de 3,500.

Louiseville, Ky., 3—Les employés de la fabrique de meubles Davis se sont mis en grève aujourd'hui. Tous les fabricants de meubles en cette ville fermeront leurs établissements demain plutôt que de réduire la journée de travail à 8 heures.

New-York. 3—Les directeurs du chemin de fer de la troisième avenue ont déclaré que le service se ferait sur cette ligne à partir de ce soir jusqu'à 2·20 heures p. m.

On redoute des troubles dans la soirée. Le comité exécutif des grévistes a adressé une circulaire à ces derniers leur conseillant de ne pas troubler la paix.

Les grévistes prétendent que la compagnie n'a que 346 hommes à l'ouvrage. On craint que ceux-ci ne s'insurgent. Ce matin on leur a annoncé qu'ils seraient payés à raison du nombre de voyages qu'ils auraient fait dans la journée, ce qui fait revivre l'ancien mode aboli grâce aux démarches de l'Union. Ces hommes sont venus travailler sur la promesse qu'il recevraient $2 par jour, et ce mode de les payer suivant le nombre de voyages faits dans la journée augmente les heures du travail, ce qui équivaut à une réduction de gages.

En conséquence, on craint que les nouveaux conducteurs ne se mettent en greve.

Tremblement de terre

Athens, Ohio, 3 — Uue forte secousse detremblement de terre a été ressentie ici à 9.23 hrs hier soir. Des secousses ont aussi été ressenties en plusieurs endroits dans l'Ohio.

Nouvelles maritimes

NEW-YORK 3—Le Rhaetia est arrivé de Hambourg ; l'Italy est arrivé de Liverpool.

EUROPE

Question d'Orient

ATHÈNES, 3—Tous les ministres étrangers ici, excepté Sir Horace Rumboldt, ministre d'Angleterre, ont été informés que la réponse du gouvernement grec à l'ultimatum des puissances est insuffisante.

CONSTANTINOPLE, 3—Les puissances ont assuré la Porte que le décret de la Grèce ordonnant le désarmement des troupes, paraîtra demain.

Les ministres turcs discutent la question de prélever des fonds pour ramener les troupes des frontières.

ATHÈNES, 3—Le gouvernement a décidé que sa réponse à l'ultimatum des puissances est suffisante et qu'elle ne peut faire d'autres promesses que celles qui s'y trouvent contenues.

Les ministres des puissances font des préparatifs pour s'embarquer demain sur la flotte alliée. On espère à Athènes que le gouvernement de Londres ou de Saint Pétersbourg trouvera bientôt un *modus vivendi* sur la question grecque. La résignation des ministres est regardée comme impossible. M. Tricopis déclare qu'il n'acceptera aucune charge.

BERLIN 3—Il est rumeur que la Grèce a décidé de se conformer immédiatement aux demandes des puissances.

VIENNE 3—On dit que les puissances ont adressé une dépêche collective à la Grèce, exigeant de cette dernière la promesse formelle qu'elle réduira l'effectif de son armée, sans toutefois lui délimiter un délai pour se conformer à cette demande. Cette réponse ne menace pas, non plus, la Grèce du blocus de ses ports au cas où elle refuserait de se conformer à la demande des puissances.

On calcule que le coût des préparatifs que la Turquie a dû faire vu l'attitude menaçante de la Grèce est £4,000,000.

ATHÈNES 3—La situation ici est compliquée et critique. Le gouvernement est froissé de l'intervention des puissances dans ses affaires intérieures.

Les représentants des puissances étrangères sont réunis au consulat anglais, attendant des instructions de la part de leurs gouvernements.

Le délai accordé à la Grèce pour se conformer à la demande des puissances expire ce soir, à 7 heures.

PARIS 3—On remarque un changement significatif dans les articles que publient les organes semi-officiels du gouvernement sur la question d'Orient.

Le *Parisien* accuse la Grèce de ne pas avoir tenu la promesse qu'elle avait faite à la France de désarmer.

La question irlandaise

LONDRES, 3—Gladstone a lancé un manifeste important sur la question irlandaise. Dans ce manifeste il dit que son âge avancé l'a empêché de prendre part aux débats sur cette question durant la vacance de Pâques et qu'il a été obligé de conserver le peu de forces qui lui restent pour rencontrer ses adversaires à la Cdambre des Communes ; c'est pour cela qu'il s'est servi de la plume au lieu de la parole. Je n'ai jamais connu un événement parlementaire qui ait tant vibré dans le monde entier que l'introduction du bill du home rule ; cette question a été traitée dans les assemblées publiques, par les plus hautes autorités dans les colonies britanniques et en Amérique et dans les principales capitales telles que Washington, etc., à Boston, Québec et dans les districts les plus reculés où l'on ne s'occupe que de la politique ordinaire, cette question a été discutée et a crée beaucoup d'excitation.

J'ai l'assurance complète que tous les peuples considèrent avec beaucoup de sympathie la tentative faite pour régler les difficultés existant entre l'Irlande et l'Angleterre et qui ne sont qu'une faiblesse du génie politique de notre race à surmonter les difficultés premières et à atteindre dans un degré raisonnable le seul but d'une nation civilisée.

Gladstone ira à Londres mardi pour assister a une assemblée du cabinet.

Une foule de libéraux ont signé des mémoires demandant que les représentants irlandais ne soient pas exclus de Westminster, favorisant le contrôle des douanes, et demandant que les qualifications foncières ne soient pas rayées et que les droits d'Ulster soient sauvegardés.

NEW-YORK, 3—Une dépêche spéciale au *Herald* dit : Le *Daily News* publie deux colonnes sur le manifeste de Gladstone. Parlant du home rule bill, Gladstone dit : Je n'ai jamais connu aucun événement parlementaire qui ait créé autant de sensation dans le monde entier que le bill du home rule. Nous faisons tous nos efforts pour règler les difficultés qui existent depuis si longtemps entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. Il énumère ensuite tout ce que l'on a fait pour concilier l'Irlande ou la forcer de se soumettre.

Après avoir étudié la question, il trouve que ce sont les personnes haut placées, de professions, qui ont des richesses et de l'influence sociale qui sont la cause des difficultés.

Nous voulons discuter la question irlandaise dans toutes ses particularités, mais avec la méthode adopté, pour régler les problèmes coloniaux qui il y a 50 ans laissaient voir autant de difficultés et accorder au peuple ce qu'il demande avec modération par la voix de ses représentants et consolider l'empire sur les bases d'une bienfaisance mutuelle et d'une loyauté véritable.

Tel est notre but. Quant aux moyens, l'établissement d'un corps législatif à Dublin ayant le pouvoir de faire pour l'Irlande des lois distinctes de celle du gouvernement impérial, c'est cette question que nous discutons maintenant sans nous occuper des détails et des particularités. Il fais ensuite appel à ses électeurs anglais et écossais pour l'aider dans la réussite de son projet.

LONDRES 3—On lit ce qui suit dans la *Pall Mall Gazette* :

" Dans son manifeste M. Gladstone menace de renoncer à son projet concernant l'expropriation des terres et promet de rallier les radicaux en sacrifiant les landlords irlandais."

Le Saint-James Gazette dit :

" Un vieux politicien a joué son va-tout il avait eu recours au moyens les plus bas pour atteindre son but et il n'y a aucun doute que sa conduite ouvrira les yeux à ses partisans les plus outrés.

Le *Globe* dit que ce manifeste démontre que Gladstone comprend que sa cause est perdue.

LONDRES, 3—On croit que M. Gladstone va dissoudre le parlement après le premier vote lors de la deuxième lecture du bill concernant l'Irlande.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 3 Mai.)

La séance est ouverte à 3 heures.

L'honorable M. THOMPSON dépose un bill pour modifier la loi concernant les causes de la Couronne réservées.

Ce bill est lu pour la première fois.

L'honorable M. THOMPSON dépose aussi un bill pour reculer la frontière du district de Keewatin et pour modifier la loi qui s'applique à ce district.

Ce bill est lu pour la première fois.

M. BEATY propose que la Chambre se forme en comité afin de prendre en consideration le bill concernant le chemin de fer Central du Nord Ouest.

M. WOODWORTH dit qu'il désire donner quelques explications au sujet de cette mesure.

Il relate d'abord comment il avait présenté ce bill en 1884 qui fut adopté par la Chambre. Je m'étais chargé de présenter bill comme co-directeur avec le député de Toronto Ouest (M. Beaty) avec l'entente que nous partagerions également dans les bénéfices de l'entreprise. Plus tard, je constatai que la compagnie organisée par M. Beaty n'était qu'un mythe et un différend s'éleva entre nous à ce sujet. Subséquemment, je fus exclu du bureau de directeurs.

M. Beaty a déjà obtenu un délai, se faisant fort d'établir que la compagnie était en état de remplir ses obligations, et n'ayant pas réussi à faire cette preuve, il demande un nouveau délai jusqu'au 1er de juin. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement consentirait a cela lorsqu'il a été démontré que le but des auteurs du projet de loi n'est pas de construire le chemin, mais de vendre la charte et d'encaisser le produit de la vente. Après les renseignements que l'on a obtenu, je suis d'opinion que le bill ne devrait pas être adopté, mais que le gouvernement devrait faire construire le chemin par une autre compagnie.

L'honorable M. MITCHELL dit qu'après les accusations formulées par le député de King (M. Woodworth), et le résultat de l'enquête du comité des chemins de fer, le gouvernement aurait dû forcer les auteurs de ce projet de loi de prouver qu'ils étaient de bonne foi ou constituer une autre compagnie. Il termine en proposant que le bill soit renvoyé à trois mois.

L'honorable M. BLAKE dit que les directeurs de la compagnie n'ont pas l'intention de construire le chemin de fer, mais de vendre la charte, et que c'est pour cela qu'ils demandent du délai.

M. BEATY dit que les actions lui avaient été cédées pour qu'il pût gérer les affaires de la compagnie et mener l'entreprise à bonne fin. Il était allé en Angleterre et aux Etats-Unis pour donner les travaux à l'entreprise aux conditions les plus favorables pour les actionnaires.

Quant à la convention dont a parlé le député de King, je dirai, ajoute M. Beaty, qu'il n'en a jamais été question. Il serait ridicule de supposer que deux directeurs auraient formé le projet de voler les autres directeurs et les actionnaires de la compagnie.

Il a été impossible de se procurer des capitaux pour construire le chemin avant l'automne de 1885, mais aujourd'qui qu'un syndicat a été organisé à New-York, il n'y a aucun doute qu'une section de 50 milles sera construite au commeucement du mois de décembre prochain.

Sir Hector LANGEVIN dit que les résolutions adoptées par la législature de Manitoba indiquent que la province désire qu'une section de 50 milles de ce chemin soit construite cette année et que c'est pour cela que le gouvernement propose qu'on accorde un délai à M. Beaty pour organiser sa compagnie.

La loi ne s'oppose pas à ce que des membres du parlement obtiennent des chartes pour des entreprises qui sont subventionnées par le gouvernement, et si l'on veut soulever des objections à ce sujet, on doit le faire d'une manière régulière. C'est pour épargner du temps que le gouvernement propose d'accorder un délai jusqu'au 1er juin.

M. WATSON se prononce en faveur de la motion proposant que le bill soit renvoyé à trois mois.

A six heures la séance est levée.

SEANCE DU SOIR.

M. IVES se prononce en faveur de l'adoption du projet de loi.

Sir Richard CARTWRIGHT dit que les membres du parlement ne doivent pas avoir d'intérêts dans des entreprises qui sont subventionnées par le gouvernement.

L'honorable M. McLELAN dit qu'il n'a aucune raison de croire que l'honorable député de Toronto Ouest ait eu l'intention de spéculer en vendant la charte ; au contraire, il croit que ce dernier désire faire construire le chemin.

M. CHARLTON se prononce contre l'amendement, parce que s'il est adopté, dit-il, la construction du chemin sera retardée.

Après des observations d'autres députés, M. CAMERON (Huron) propose l'ajournement du débat.

Cette motion est rejetée.

L'amendement de M. MITCHELL, proposant que le bill soit renvoyé à trois mois, est rejeté sur la division suivante : Pour 59 ; contre 86.

Le bill est approuvé par le comité et lu pour la troisième fois.

La séance est levée à 1.50.

INSTITUT-CANADIEN

Il y avait salle comble, dimanche soir à l'Institut, et nous avons été heureux de constater que l'élite de notre population s'est empressée de témoigner par sa présence, de l'intérêt naturel qu'elle porte à notre institution.

L'Institut faisait la clôture de son cours littéraire de 1885-86, et il l'a fait d'une manière brillante.

L'honorable sénateur Poirier, ancien président de l'Institut au succès duquel il a contribué pour une part importante, avait bien voulu se charger de la conférence, et il nous a donné la primeur d'un travail qu'il prépare en ce moment sur une question du plus haut intérêt : " le théâtre et les auteurs dramatiques au Canada." Comme cette conférence sera très probablement publiée, nous ne voulons pas en faire ici une appréciation qui demanderait, à elle seule, tout un article de journal. Nous nous bornerons à dire que, s'il a pu froisser quelques opinions, l'honorable conférencier s'est maintenu, avec la délicatesse qui le distingue, dans les bornes d'une critique parfaitement autorisée. L'Institut a été heureux de le revoir sur sa scène et il le lui a prouvé par de chaleureux applaudissements.

La partie musicale a été excessivement bonne ; nous avons assisté à bien des concerts d'artistes où elle n'était pas meilleure. Un duo de piano par madame Kearns et M. le Dr Prevost,— un trio de piano, violon et violoncelle par madame Boucher, MM. Boucher et Brewer,—romance par madame Laframboise et M. Arthur Roy, et solo de flûte par M Steckle constituaient le programme de cette partie, et ils ont été fort goûtés et appréciés. Rappel sur toute la ligne.

L'Institut a voulu profiter de cette occasion solennelle pour donner publiquement un témoignage de la reconnaissance qu'il doit à l'un de ses membres qui ont le plus travaillé depuis des années à son maintien et à son développement. C'était une dette sacrée, et il s'en est acquitté noblement, avec cœur.

Le programme de la soirée terminé, le président, M. Campeau, s'est empressé de réunir autour de lui le conseil d'administration, et après avoir donné lecture d'un rapport soigneusement préparé dans lequel il a passé en revue les travaux de l'an passé, exposé clairement la situation de l'Institut et ses projets pour l'avenir, faisant sortir des rangs M. Augustin Laperrière, qui se trouvait sur l'estrade en qualité de membre du conseil, lui déclara qu'il était officiellement chargé par l'Institut de lui exprimer à la fois sa reconnaissance pour les immenses services rendus, son regret de voir arrivé le moment d'une séparation cruelle, et les vœux ardents qui l'accompagnent dans la carrière nouvelle qu'il a su se faire au lac Témiscamingue dont il est en quelque sorte le pionnier, après avoir été près de quarante ans le modèle des fonctionnaires publics, l'exemple de ce que les Anglais appellent *self-made man.*

Telle est la substance de l'adresse que le président présenta à M. Laperrière et que l'auditoire ratifia de ses vifs applaudissements. Elle était accompagné ed'une bourse qui, bien que ne représentant pas à son poids la valeur des services rendus par M. Laperrière, a dû lui montrer que l'institution, dont il connaît la situation financière, a su les apprécies dans la mesure la plus large de ses moyens.

M Laperrière s'est montré extrêmement sensible à ce témoignage de gratitude, de considération et de sympathie, et avec une émotion que tout le monde partageait, il a remercié l'institut, lui exprimant en même temps le chagrin profond qu'il éprouve d'avoir à se séparer de lui pour aller s'établir au Témiscamingue, et formant des vœux pour sa prospérité

Cette séance a été le digne couronnement du cours et laissera un agréable souvenir dans l'esprit de tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister.

DERNIERS HONNEURS

Les funérailles du regretté Andrew Pelton ont eu lieu dimanche après-midi ; de la résidence du défunt, le cortège funèbre s'est rendu à l'église St Patrice et de là au cimetière catholique, suivi par une grande affluence de parents et amis.

Les porteurs des coins du poèle étaient MM. L. Maloney, C. J. E Thomson, Richard Niles, Jos. Auger, J. Dufresne et Jos. Dion. Le cortège était précédé de près de 150 membres de l'Union Typographique No 102, d'Ottawa, dont le défunt était un membre zélé depuis longtemps, et par l'Union des pressiers, à peu près une trentaine en nombre, après lesquels venaient les employés de MM. Woodburn et Mortimer.

Le grand nombre des voitures qui suivaient, le convoi témoignaient de l'estime générale dont jouissait le défunt.

RÉSOLUTIONS DE CONDOLÉANCES

A une assemblée de l'Union Typographique d'Ottawa, tenue samedi, les résolutions suivantes furent adoptées unanimement :

Attendu que, d'après le cours ordinaire des choses de la vie, notre ami et camarade d'atelier, Andrew Pelton, après une longue maladie a franchi la ligne qui sépare le connu de l'inconnu, il est urgent que nous, les membres de l'Union Typographique No 102 d'Ottawa qui avons appris à le connaître depuis si longtemps, nous déposions à sa mémoire un témoignage de notre estime et de notre sympathie pour lui comme homme d'un caractère irréprochable et comme ouvrier habile ; que, par la mort de Andrew Pelton, l'Union d'Ottawa perd l'un de ses membres les plus fidèles et les plus dévoués et le corps des typographes, en général, un homme de talent, un artisan de première classe ; que ses actions en toutes choses, son affable urbanité à l'égard de ses confrères, en un mot, ses efforts constants pour rendre service autant que possible à ses associés de l'Union, sont des traits caractéristiques qui font notre admiration et dont nous garderons le souvenir ;

Résolu, que les membres de cette Union assisteront en corps aux funérailles du défunt ;

Résolu, que copie des présentes soit transmise à la famille du défunt ainsi qu'au *Canada* et au *Citizen* pour reproduction ;

Résolu, que comme marque de respect pour la mémoire de notre ami défunt, cette assemblée soit maintenant ajournée.

JNO. O'REGAN,
Secrétaire.

NAISSANCE

Madame Bunel, épouse de M. Ed. Bunel, du Département des Postes, une fille.

Ouvrez l'Œil !

REGARDEZ CE QUE FAIT

CHEAP JACK

Ses prix modiques, ses conditions faciles et la variété de ses marchandises ont tellement fait augmenter son commerce qu'il lui a fallu ajouter à l'un de ses magasins une allonge à deux étages de soixante-six pieds de longueur. Beaucoup de personnes d'Ottawa, surtout du Flat, viennent acheter à son établissement.

TENDEZ L'OREILLE

En payant comptant un cinquième des marchandises, les acheteurs peuvent obtenir crédit pour la balance, moyennant une différence de prix d'un centin par trente sous seulement.

Les personnes qui paient dans un délai raisonnable se trouvent à obtenir les marchandises à meilleur marché qu'ailleurs pour argent comptant.

Pour pouvoir accorder au public les avantages que

CHEAP JACK

lui offre, il faut comme lui n'avoir pas de loyer à payer et posséder les moyens d'acheter beaucoup à la fois et pour argent comptant sans être gêné par le crédit qu'il accorde lui-même,

LAVEUSES ET TORDEUSES COMBINÉES
PLUME, MATELAS,
LITS A RESSORTS,
MIROIRS, POELES,
IMAGES ENCADREES,
HORLOGES, VAISSELLE,
VOITURES D'ENFANTS,
LAMPES, VERRERIE,
FERBLANTERIE,
BATTERIE DE CUISINE,
COUTEAUX, etc.

E. D. D'Orsonnens,
GERANT
Vis-a-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

PORTRAITS
GRANDE REDUCTION
Photographies grandeur
CABINET
$2.00 par doz.
CHEZ
Dorion & Delorme
140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex,
Coin de la rue Rideau.
OTTAWA.
P. S.—Satisfaction garantie.

ETABLI EN 1876

L. N. DORION,
Horloger et Bijoutier
— ET —
Marchand d'Objets de Fantaisie.

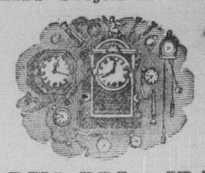

218 RUE PRINCIPALE
(En face du Bureau de Poste.)

Mon assortiment est complet, et je puis vendre à des prix qui défient toute compétition des objets tels que

Montres en or, en argent et en nickel.
Bijoux de toutes sortes pour messieurs, dames et demoiselles.
Présents pour enfants une spécialité.

Assortiment complet de
Laine de Berlin et Filloselle de toutes Nuances.
Agent pour les célèbres lunettes

ROCK CRISTAL
pour toutes les vues.

L. N. DORION,
218 RUE PRINCIPALE, HULL.

PETITE VEROLE !

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie.,
51 Tottenham Court Road, } LONDRES,
202 rue High, Stratford, } Angleterre
Parfumeurs de S. M. la Reine,
Ont inventé et patenté cette préparation,

L'OBLITERATEUR !

qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconvénient, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix : $2.50.

Cheveux Superflus.

Le remède épilatoire de LEON et Cie., enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur ; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par malle. Prix : $1.00.

GEO. W. SHAW, agent général
219 rue Tremont, Boston, Mass.
21 sept. 1885—1a.

VENANT D'ETRE RECUES,
10,000
Pièces de papier peint,
De tous genres et de tous prix.
G. PHILIBERT
PEINTRE,
RUE CUMBERLAND, OTTAWA.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY

Do you want a splendid, handsomely bound story book? You can have your choice out of the best that are published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL. A catalogue of standard and miscellaneous publications, given as prizes for getting up clubs for THE MAIL, will be sent to any address upon application. There is no boy or girl, young man or young woman, among you who cannot secure a handsome lot of books this winter with very little effort, if you will only make up your minds to it. The books are splendidly bound and are the productions of the best known authors, which is a sufficient guarantee that they will not only afford amusement but be a source of profit. THE WEEKLY MAIL is the most popular weekly published, and is only One Dollar a year. It has now over 100,000 subscribers. Specimen copy and prize list sent free. Address THE MAIL Toronto Canada.